



Team Challenge

Manuel pour capitaines 2026

Main Partner



Partner



**Swiss Tennis dankt
seinen Sponsoren
Swiss Tennis remercie
ses sponsors.**

Main Partner



Partner



Ball Partner



Merci! Grazie! Danke!

swiss
tennis
.ch

Sommaire

Editorial 4

Administration 5

- 1. Règlement 5
- 2. Licences/Droit de jouer 5
- 3. Commandes de licences 5
- 4. Zone de connexion (login) 5
- 5. Convocation 5
- 6. Formation des équipes/
Liste des joueurs.euses 5
- 7. Listes des joueurs.euses en ligne 6
- 8. Feuille de résultats 6
- 9. Communication des résultats 6
- 10. Amendes 6
- 11. Prêtets 6
- 12. Ligues 7
- 13. Modalités de jeu 7
- 14. Méthode de comptage 7

Organisation 8

- 15. Balles 8
- 16. Hospitalité 8
- 17. Courts 8
- 18. Piquets de simple 8
- 19. Possibilité de jouer dans
la même affiliation 8
- 20. Retard/Absence 8
- 21. Blessure/Parties w.o. 9
- 22. Reports 9
- 23. Cession du droit de recevoir 9
- 24. Dates de jeu 9

Des questions? Des problèmes? 12

Editorial

Chers capitaines, chères capitaines,

Si notre sport est si beau, c'est parce qu'il rassemble les gens. Chaque fois que deux joueurs.ses de tennis se donnent rendez-vous pour taper ensemble dans la balle, cela crée du lien et il n'est pas rare qu'une belle amitié se développe. Et elle va souvent bien au-delà de l'heure passée sur le court.

La plateforme numérique du tennis suisse mytennis.ch propose désormais une fonctionnalité qui facilite grandement l'organisation de matchs, intitulée «bourse aux joueurs.ses». Cette plateforme permet aux joueurs.ses d'effectuer des recherches ciblées, de les filtrer par région et par niveau de jeu, et de nouer facilement de nouveaux contacts. Swiss Tennis crée ainsi une offre accessible qui favorise les échanges sportifs et sociaux.

C'est bien sûr aussi le cas d'événements comme la Team Challenge. Je souhaite non seulement des matchs passionnants et fair-play à tou.te.s les participant.e.s, mais aussi de prendre beaucoup de plaisir au sein de notre communauté soudée.



Salutations sportives,
René Stambach
Président de Swiss Tennis

Administration



1. Règlement

Nous recommandons aux responsables de lire attentivement avant le début de la saison le règlement (ci-après dénommé «RTC») publié sur notre site Internet www.swisstennis.ch sous la rubrique Compétition/Interclubs/Team Challenge. Cela leur facilitera le travail et leur évitera des expériences désagréables.

2. Licences/Droit de jouer

Chaque joueur.euse doit être titulaire d'une licence du membre qu'il/elle représente avant sa première partie. Le droit de jouer est régi par le RTC et doit être vérifié par contrôle mutuel au moment de l'échange des listes de joueurs.euses. La vérification peut se faire au moyen des fiches des joueurs.euses ou sur www.mytennis.ch.

3. Commandes de licence

Pour commander des licences, contacter le/la responsable des licences de ton club ou centre. Afin de garantir un traitement rapide des licences, les demandes de licence doivent être placées en ligne auprès de Swiss Tennis au moins deux jours ouvrables avant une rencontre. Il est recommandé de vérifier le droit de jouer sur Internet.

4. Zone de connexion (login)

Les capitaines et les responsables TC peuvent accéder à la zone de login du Team Challenge sur notre site web.

Dans l'espace de login, tu trouveras tous les documents, liens et applications nécessaires pour exercer ta fonction de capitaine ou de responsable TC. Ces options sont explicitement réservées aux capitaines et aux responsables TC. Tu trouveras les instructions nécessaires dans la rubrique «help» de la zone de connexion.

5. Convocation

Noter que l'équipe visiteur doit être en possession des convocations pour tous les tours au plus tard le **1 août 2026**. Ceci s'applique à toutes les équipes et ligues.

6. Formation de l'équipe/ Liste des joueurs.euses

La formation de l'équipe est régie par l'article 20 du TC. Si une équipe est incomplète, les places vides devront toujours être placées en fin de la liste (art. 22 TC), quelle que soit la position initiale du joueur ou de la joueuse manquant dans l'équipe.

7. Listes des joueurs.euses en ligne

Les listes des joueurs.euses de toutes les rencontres peuvent être remplies en ligne. Cette option est également disponible dans l'espace de login. Mais la fonction ne peut être utilisée que si les deux capitaines saisissent leur formation en ligne. Sinon, les listes de joueurs.euses habituelles doivent être utilisées.

Important: Les listes de joueurs.euses en ligne doivent être complétées le jour de la rencontre et la qualification pour jouer doit être vérifiée par le capitaine (RTC art. 16 - 23).

Les listes de joueurs.euses saisies en ligne sont automatiquement transférées sur la feuille de résultats. Il ne reste plus qu'à saisir les résultats des matches respectifs.

8. Feuille de résultats

Chaque capitaine a la possibilité d'imprimer les feuilles de résultats de toutes ses rencontres à domicile dans la zone de connexion protégée du Team Challenge.

9. Communication des résultats

Saisis tous les résultats de tes rencontres à domicile en ligne dans l'espace de login. Un guide correspondant avec des exemples de saisie des résultats en ligne est disponible dans la zone de connexion.

Important: Une liste des joueurs.euses remplie en ligne (point 7) ne remplace pas la saisie des résultats.

Équipe hôte: Si tu ne peux pas saisir les résultats en ligne sur place avec l'adversaire, conserve ces résultats sous forme écrite (feuille de résultats, liste des joueurs.euses, téléphone portable, bloc-notes) à des fins de contrôle ou de demandes de renseignements ultérieurs. Les résultats doivent être saisis au plus tard à 12h00 le premier jour ouvrable suivant la fin de la rencontre. Cela s'applique également aux annonces de reports.

Équipe visiteur: vérifie les résultats enregistrés sur Internet. Toute erreur constatée doit être signalée à Swiss Tennis par e-mail.

10. Amendes

Le non-respect des règlements et directives du RTC est sanctionné par des amendes (RTC art. 35/36). Les amendes sont perçues par Swiss Tennis.

Amendes

Non-respect des instructions administratives (convocation tardive)	CHF 50.00
Non-communication des résultats, reports ou annulations dans les délais	CHF 50.00
Non-présentation de joueurs.euses par rencontre	CHF 100.00
Non-présentation d'équipes par rencontre	CHF 500.00
Engagement d'un.e joueur.euse non qualifié.e par rencontre (RTC art. 16)	CHF 50.00
Organisation de rencontres sur les courts de clubs et de centres qui ne sont pas membres de Swiss Tennis	CHF 500.00

11. Protêts

Un protêt ne peut être formulé qu'en cas de violation manifeste des règles. Une réclamation doit être soumise par écrit et en temps voulu, conformément à l'article 37 du RTC. Une caution de CHF 200.00 devra être versée sur le compte CH33 0900 0000 3001 5004 7 de Swiss Tennis en cas de protêt. Les parties d'une rencontre doivent être disputées même si un protêt a été annoncé avant ou en cours de match.



12. Ligues

Ligues

1^{ère} ligue (1L) composition:

Dames actives
Messieurs actifs
Dames 40+ / Messieurs 45+
Dames 60+ / Messieurs 65+

2^{ème} ligue (2L), composition:

Dames actives
Messieurs actifs
Dames 40+ / Messieurs 45+
Dames 60+ / Messieurs 65+

3^{ème} ligue (3L), composition:

Dames actives
Messieurs actifs
Dames 40+ / Messieurs 45+
Dames 60+ / Messieurs 65+

1^{ère} ligue mixte, composition:

Actifs
Dames 40+ avec Messieurs 45+
Dames 60+ avec Messieurs 65+

2^{ème} ligue mixte, composition:

Actifs

3^{ème} ligue mixte, composition:

Actifs
Dames 40+ avec Messieurs 45+
Dames 60+ avec Messieurs 65+

13. Modalités de jeu

Dans toutes les ligues, la rencontre se dispute en quatre simples et deux doubles. Dans la ligue mixte, on dispute deux simples féminins, deux simples masculins et deux doubles mixtes.

14. Méthode de comptage

Toutes les parties (simples et doubles) se jouent en deux sets gagnants avec un Champions Tiebreak jusqu'à 10 points au lieu d'un troisième set.

Système No-Ad en double

Si le score est à égalité, le prochain point sera décisif. Les joueurs.euses à la relance choisissent s'ils/elles veulent prendre le service sur la moitié de droite ou de gauche du terrain. La paire de double qui remporte le point décisif gagne le match.

Dans le double mixte, le/la joueur.euse du même sexe que le serveur doit prendre le point décisif. Les joueurs.euses ne peuvent pas changer de position pour prendre le point décisif.

Organisation

15. Balles

Seules les balles des partenaires de Swiss Tennis peuvent être utilisées. De nouvelles balles doivent être fournies pour chaque match de simple. L'équipe qui reçoit détermine la marque de balles. Voir la publicité pour les balles à la page 10.

16. Hospitalité

Les équipes locales sont priées d'offrir une hospitalité appropriée aux équipes visiteuses. La mise à disposition gratuite de boissons déjà pendant les matches est obligatoire, la mise à disposition de restauration est souhaitée.

17. Courts

Toutes les rencontres du Team Challenge doivent impérativement être jouées sur les courts de clubs et de centres affiliés à Swiss Tennis (statuts art. 5 al. 2). Afin de protéger les clubs et centres affiliés, les équipes en infraction se verront infliger une amende de CHF 500.00. Dans la zone de login, tu trouveras une liste actualisée de tous les clubs et centres disposant de courts couverts où tu peux organiser des matchs du Team Challenge.

18. Piquets de simple

Les matches de simple devront en principe être disputés avec des piquets de simple réglementaires. Pour le positionnement de ceux-ci, les règles de jeu, art. 1, font foi.

19. Possibilité de jouer dans la même affiliation

Un.e joueur.euse qualifié.e peut jouer dans n'importe quelle équipe de son affiliation et dans plusieurs équipes dans le même tour selon le calendrier.

Les joueurs.euses ne peuvent jouer que dans les catégories correspondant à leur âge et dans les catégories de plus jeune âge.

20. Retard/Absence

Une équipe ou un.e joueur.euse sont considérés.e.s être en retard lorsqu'elle ou il n'est pas sur le court dans les 30 minutes au maximum à compter du début de la rencontre. Les retards sont sanctionnés (RTC art. 34 al. 2).

Une équipe ou un.e joueur.euse sont considérés absents lorsqu'elle ou lui ne sont pas prêt.e.s à jouer plus de 30 minutes après le début de la rencontre. Le cas échéant, il faudra immédiatement informer Swiss Tennis qui décidera sur-le-champ si la rencontre doit avoir lieu ou pas (RTC art. 34 al. 3).

Des déclarations de renonciation d'une équipe pour une rencontre devront être transmises à l'adversaire au plus tard 36 heures avant l'heure fixée pour la rencontre. Indépendamment de toute déclaration d'une renonciation, l'équipe qui ne s'est pas présentée devra payer une amende (voir point 10 Amendes).



21. Blessures/Parties w.o.

En principe, une équipe est composée de joueurs.euses et de remplaçant.e.s. Si une équipe ne se présente pas avec tous ses joueurs.euses, elle devra payer une amende. Dans des cas exceptionnels, le département Sport populaire de Swiss Tennis décide.

Les parties interrompues comptent comme perdues pour le/la joueur.euse blessé.e. Si la rencontre était déjà décidée après les simples, les doubles devront néanmoins être joués.

En ce qui concerne les sanctions disciplinaires, l'art. 35 du RTC est applicable

22. Report

Les rencontres ne peuvent être reportées qu'en cas de mauvais temps. Dans des cas particuliers, contacter Swiss Tennis qui décidera définitivement.

Si toutes les parties ne peuvent être disputées à la date de remplacement, les matches restants devront être joués à une autre date. D'un commun accord, le droit de recevoir peut être cédé à l'équipe visiteur.

Swiss Tennis est en outre en droit d'édicter à court terme des directives spéciales pour les dates de jeu (tours doubles pour des ligues individuelles, art. 5, 11, 24 du RTC) dans des situations particulières.

23. Cession du droit de recevoir

En même temps que le droit de recevoir, l'équipe hôte transfère tous ses droits et obligations (programmation des matchs, choix des balles, restauration) à l'équipe visiteur devenue équipe hôte.

Les équipes qui cèdent leur droit de recevoir sont priées de le notifier au département Sport populaire de Swiss Tennis. De cette manière, le droit de recevoir pourra être calculé correctement pour les tours futurs et la feuille de résultats pourra être adaptée en conséquence.

24. Dates de jeu

Les dates de match suivantes s'appliquent à toutes les ligues:

Jeux de groupe	
Tour	Dates
1	30 août 2026
2	6 septembre 2026
3	13 septembre 2026

Ces dates sont des dates butoirs. Il est également possible de jouer en avance, de diviser ou de jouer des matchs pendant la semaine. L'objectif est que tous les matches soient terminés et enregistrés jusqu'au 30 septembre 2026. Les matchs joués après le 30 septembre ne seront pris en compte que pour le calcul du classement 1/27. Tu trouveras plus d'informations au sujet des horaires dans l'Art. 24 du règlement Team Challenge.

MATCH UP

TU DÉCIDES QUAND, OÙ ET AVEC QUI !



« Avec Match Up, c'est simple d'améliorer ton classement. Saisis ta chance ! »

Belinda Bencic, Championne olympique



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, EN 2024, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE
243,7 MILLIONS DE FRANCS À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT,
À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.**



Des questions? Des problèmes?

En cas de désaccords, interprétations divergentes du règlement ou autres problèmes, contacter du **lundi au vendredi** entre 08h00 et 17h00 le **Sécretariat** centrale de Swiss Tennis:
Tél: 032 344 07 52,
team-challenge@swisstennis.ch

Lundi - vendredi, 08h00 - 17h00

Swiss Tennis, Département Sport Populaire
Allée Roger-Federer 1
Case postale, 2501 Bienne

Jonas Neuenschwander / Joël Portner
Tél. 032 344 07 52
team-challenge@swisstennis.ch

En cas de problèmes avant ou pendant les rencontres du **week-end, l'organe de contrôle** du Team Challenge t'aidera volontiers. Il te conseillera volontiers par téléphone, mais n'oublie pas de lui accorder quelques heures de repos bien méritées de 21h00 à 08h00!

Week-ends

Alec Carel
Mobile 079 932 07 31

Alle offiziellen Turniere, inklusive Interclub, Team Challenge und Club Champion Trophy, müssen ausschliesslich mit Swiss Tennis-Partnerbällen gespielt werden.

Tous les tournois officiels, comprenant également les Interclubs, le Team Challenge et le Club Champion Trophy, doivent impérativement être disputés avec les balles partenaires de Swiss Tennis.

Ballpartner 2026 Partenaire de balle 2026



swisstennis 

Swiss Tennis

Allée Roger Federer 1
Case postale
CH-2501 Bienne

info@swisstennis.ch
+41 32 344 07 07

**swiss
tennis
.ch**